



Procédure d'abandon de paternité

Par Kamy971

Bonsoir,

Je suis séparée depuis 3 mois du père de mon fils de 2 ans et 4 mois.

Il a quitté le domicile depuis ce jour et ne manifeste aucun intérêt au quotidien (éducation, alimentation, etc..) de notre fils (chose dont il ne s'occupait pas même en vivant avec nous).

J'ai tenté de lui demander ce qu'il comptait faire pour son fils et il ne me répond pas.
Il a pourtant reconnu son fils et de ce fait il porte nos 2 noms de familles.

Je voudrais savoir quels sont les recours, si la situation ne s'améliore pas, que je peux mettre en place pour retirer son nom et son autorité parentale au père.

Cordialement